



IZAR LOREA



EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARAREN ALDIZKARIA,
POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET DURABLE AU PAYS BASQUE



20 urte ditut eta segitu behar dut

20 urteen ibilbidea ospatu du Euskal Herriko Laborantza Ganbarak joan den urtarrilaren 18an Ainzia Monjolosen. Traba guziak gainditurik, elkarteak bere lekua egin du Ipar Euskal Herriko panoraman. ELB sindikatak eta Arrapitz federakuntzak duela 40 urte ideki ildoaren haritik segitu du, laborantza iraunkor eta herrikoia oinarritzat hartuz, laborarien eta lurraldearen zerbitzuko. Desafio handia izan zen 2005ean Paueko poderetik bereizteko hautua egin zelarik, Euskal Herriko etxalde ttipiz eta ertainez osatua den laborantzaz arduratzeko. Nahikeria eta elkartasun paregabekoak izan ziren Laborantza Ganbararen sortzeko gakoak.

Gaur egun dolurik ez dugu. Etorkizuna gure gain hartzea osoki asumitzen dugu. 20 urteko ibilbide hau lortu dugu, EHLG proiektu partekatatu bat izan baita, parte hartzailea, laborari, gizarte kide eta hautetsiek sustengatu dutena. Kausitua ere bai, duela 40 urte martxan jarri den garapen alternatiboaren ipar orratza izan baita laborantza iraunkorraren erudia: laborarien eskubideak errespetatzen dituen, etxaldean mantentzeko baldintzak lantzen dituen, balio gehigarria sortzen duena... hots, lurralde ekonomiaren sustatzaile, dinamika sozial eta giro bizi baten bultzatzaile den proiektu bat.

EHLGren lan sail desberdinen bitartez ohartzen gira laborarien egin beharra mozkinaren ekoizteaz eta saltzeaz baino haratago joaiten dela. Denen ardura da ondoko belaunaldiari utziko diegun ingurumena zaintzea, baloratzea eta lurraldeko beste eragilekin harremanak sortzea, partikulazki kontsumitzaileekin.

Hainbat urtez erakutsia izan den nahikeria gure euskaldun nortasunari lotzen ahal dugu seguraski. Nihun baino gehiago erakusten baita hemen atxikimendua lurrari, etxeari, kulturari eta hizkuntzari. Gure arbasoek utzi dauzkuten baloreak gure aldi transmititu behar ditugu indartsu segitu nahi badugu.

Etorkizunari begira, lan handia gelditzen zauku etxaldean segida segurtatzeko eta trantsizioak bideratzeko, izan ekoizteko sistemetan baita elikadura gaitan.

Gogoeta frango eramanak dira Euskal Hirigune elkargoaren baitan, gizarte zibilaren parte hartze zabalarekin. Seinale on bat proposatzen ginuen laborantza eta elikaduraren erakundea sortzeko eta funtsezko politika bat erdiesteko Ipar Euskal Herriarentzat.

Solasgaiak ez dira eskas: etxaldean iraunkortasuna eta irabaziak, elikadura burujabetza eta bertokiratzea, laborantza lurren babespena, iraren erabilpena, energia berriztagarrien garapena, etab. Demokrazia parte hartzaile baten forma hartuko duen solasgune hori beharrezkoa dugu. Aktore desberdinen artean erakuts dezagun elgarrekin lan egiteko eta behar diren orientabideak finkatzeko gai girela. Laborantza eta elikadura, lurraldeko interes orokorraren gai bezala altxa ditzagun. EHLG eta mugimendu alternatiboak hortan engaiatuko dira. EHLGk 20 urte bete ditu eta aitzina segitu behar du.

Beñat Molimos,
laboraria eta EHLGko lehendakaria

Se retrousser les manches



À travers les élections professionnelles qui ont eu lieu ce début d'année, la défense de l'agriculture paysanne prônée par le syndicat ELB et les structures d'accompagnement agricole (Arrapitz, EHLG, etc.) a été confirmée au Pays Basque. Nous savons que le modèle d'agriculture paysanne est défendu et pratiqué par la majorité des paysannes et paysans, au-delà des fermes sympathisantes à ELB.

Pour autant, la satisfaction face à ces résultats ne donne lieu à aucun triomphalisme alors même que nous observons à chaque scrutin une diminution du nombre d'inscrits sur le département: 11 149 en 2013, 9 927 en 2019 et 9 119 en 2025.

Le Pays Basque n'échappe pas à cette tendance à la baisse. Mais grâce à la ténacité et à l'engagement des femmes et des hommes pour doter notre territoire d'outils de développement agricole, nous constatons que cette érosion est ici limitée. Le Pays Basque compte environ 3 500 fermes réparties sur un territoire de 3 000 km², à savoir 1,16 fermes au km². Pour comparaison, la France compte près de 400 000 fermes réparties sur 672 000 km², soit 0,6 fermes au km². Si le ratio du Pays Basque s'était appliqué à la « ferme France », nous aurions dénombré plus de 800 000 fermes...

Il n'est cependant pas question de nous reposer sur nos lauriers. À travers ses diverses actions destinées aux paysannes et paysans (installation, transmission, soutien aux nouvelles filières, agroforesterie, Lurrama, etc.), Euskal Herriko Laborantza Ganbara contribue depuis 20 ans à rendre le métier de paysan attractif et compris par la société entière, malgré les difficultés conjoncturelles, sanitaires et climatiques que nous traversons.

En synergie avec toutes les bonnes volontés, nous devons nous retrousser les manches afin de répondre à tous ces défis. Nous mettrons toute notre énergie pour que notre territoire se dote d'outils institutionnels tel qu'un Office de l'Agriculture et de l'Alimentation permettant la mise en place d'une politique publique qui répondra aux exigences de la société et au besoin de maintenir des fermes nombreuses sur notre territoire.

Daniel Barberarena,
paysan et membre du bureau d'EHLG

Les équilibres minéraux dans les sols

Urte hastapen huntan, Euskal Herriko Laborantza Ganbarak Francis Bucaille agronomoa gomiatu du. Laborariet proposatu duen lurren oreka mineraleri buruzko formakuntza izigarri konkretua izan da. Laborariet heien alorretako eta pentzetako lurren funtzio-namenduaren printzipioak eta oreka mineralen garrantzia ikasi dute. Eta desorekak direnean zer egin? Batzutan gauzak sinpleki konpontzen ahal dira, lurra untsa behatuz gero eta lur analisiak eginez.

Ce début d'année, Euskal Herriko Laborantza Ganbara a invité l'agronome Francis Bucaille lors d'une formation sur les équilibres minéraux dans les sols proposée aux paysan.ne.s. Une première journée axée cultures et une seconde plutôt sur les prairies ont permis de rappeler les principes de fonctionnement des terres agricoles et de souligner l'importance de leurs équilibres minéraux. La quinzaine de participant.e.s ont pris connaissance des actions correctives simples exposées par Francis Bucaille et basées sur l'observation des sols et surtout sur leurs analyses.

➤ Fonctionnement d'un sol : connaître les grandes priorités

Afin de garantir les meilleures conditions de pousse pour les végétaux, il est indispensable de prendre en compte plusieurs facteurs dans le fonctionnement de son sol, par ordre d'importance :

- 1. sa structure et sa verticalité :** il faut avant tout éviter les problèmes liés aux zones de compaction et de semelles (auquel cas il faudrait fissurer, réduire le travail du sol et du pâturage en conditions humides, etc.) ;
- 2. ses équilibres minéraux :** respecter les ratios calcium et magnésium (voir ci-dessous), pour l'alimentation équilibrée des plantes et un pH autour de 6,5 ;
- 3. la matière organique :** pilier de la fertilité biologique du sol ;
- 4. les éléments minéraux majeurs et oligo-éléments (azote, phosphore, potasse, fer, bore, zinc...):** ils contribuent à la bonne santé des végétaux. Mieux vaut éviter tant les carences que les excès.

➤ Le complexe argilo-humique, qué sako ?

Le complexe argilo humique (CAH) est à la base du fonctionnement d'un sol. Les argiles et les molécules d'humus, toutes deux chargées négativement, sont liées par des cations chargés positivement, principalement Ca^{2+} et Mg^{2+} . Le complexe argilo-humique apporte au sol la stabilité chimique et structurale. Si les argiles ne sont pas liées avec le CAH, elles peuvent être emportées par l'eau en surface (érosion) ou en profondeur (accumulation en profondeur, zones d'hydromorphies). Or, si un sol perd 1 % de matière organique, il peut par la suite perdre jusqu'à 10 % d'ar-

giles, à vie. Idem pour l'humus : en l'absence d'argiles qui ralentissent l'activité de minéralisation, il est difficile de conserver de l'humus dans le sol.

Le complexe argilo-humique est également le garde-manger du sol, tous les cations sont stockés dessus : Ca^{2+} , Mg^{2+} , K^+ , Na^+ , H^+ , NH_4^+ , Fe^{2+} ...* Naturellement, et d'autant plus au Pays Basque Nord où la pluviométrie annuelle oscille autour de 1500 mm/an, les cations sont lentement lessivés. Les protons H^+ prennent la place des autres cations, engendrant l'acidification du sol. Une bonne activité biologique du sol et une bonne aération atténuent ce phénomène.

La richesse en cations du sol et la taille du garde-manger sont exprimées par la capacité d'échange cationique (CEC). Elle dépend de la quantité et la qualité des argiles et de la matière organique d'un sol.

➤ Des équilibres minéraux pour maintenir la structure

Les équilibres minéraux se basent sur la mesure de la CEC du sol, qui mesure le pouvoir du sol (et du complexe argilo-humique) à retenir et échanger des cations (Ca^{2+} , Mg^{2+} , K^+ , Na^+ , H^+ , NH_4^+ , Fe^{2+} ...)*.

Les deux cations principaux sont le calcium, qui participe à l'aération des sols, et le magnésium, qui aide à retenir l'eau dans les sols. Pour que leurs rôles soient équilibrés, le ratio objectif sur la CEC est $\text{Ca}^{2+} = 68\%$ et $\text{Mg}^{2+} = 12\%$.

Le troisième cation est le potassium (K^+). Il doit être présent à un niveau se trouvant entre 3 et 7 % de la

* CAH : complexe argilo humique
CEC : capacité d'échange cationique
Ions Ca^{2+} : calcium ; Mg^{2+} : magnésium ;
 Fe^{2+} : fer ; K^+ : potassium, Na^+ : sodium,
 H^+ : hydrogène (=acide), NH_4^+ : ammonium

CEC. Cet élément a tendance à être en excès sur les terres d'Iparralde du fait des fumures organiques élevées, notamment du fumier ovin. En situation d'excès, K^+ n'ayant pas la capacité de donner de la stabilité au sol, les problèmes de battance et de tassement seront accentués. La plante ne pourra pas absorber suffisamment de Ca^{2+} , les parois et les cuticules seront fragilisées, porte d'entrée des maladies (fusariose, botritis, oidium...).

Le sodium (Na^+) doit également être présent dans la CEC à hauteur de 0,5 % minimum. Les vers de terre en ont besoin et il apporte de l'appétence aux prairies. Les carences en sodium sont très rares en Iparralde.

Avec ces teneurs de cations, le pH du sol sera optimal pour les plantes, autour de 6,5.

Tant que ces équilibres ne sont pas respectés, et que les problèmes de compaction et de tassement ne sont pas résolus, l'apport de fertilisants sera très peu efficace et pourra être contre productif ! Alors, que peut-on faire ?

➤ Comment corriger ?

Pour connaître l'état de son sol, il faut avant tout réaliser une ou plusieurs analyses de sol (celles de moins de 5 ans sont encore valides) à effectuer dans des zones représentatives et homogènes de la parcelle. Prendre des échantillons dans plusieurs zones très différentes de la parcelle n'apportera aucune information intéressante.

Des profils de sol aideront à compléter leurs résultats et donneront des informations sur la structure du sol.

Pour Francis Bucaille, « avant de corriger les carences, mieux vaut gérer les excès ». C'est plus facile et plus économique. L'exemple le plus parlant est de diminuer les quantités de fumiers ou lisiers épandues dans des parcelles probablement sujettes à des excès de potasse. La diminution voire la suppression d'apport et l'exportation de matière par la fauche (le foin est très riche en potasse) feront rapidement baisser les teneurs de potasse. Mais parfois il n'y a pas d'excès marqués.



Exemple de sol fortement compacté : peu de minéraux sont disponibles pour les racines. Le fer a précipité et a pris la place des autres minéraux. Attention par ailleurs aux engrais et fumiers apportés sur des sols en mauvais état : ils peuvent être extrêmement mal valorisés par les plantes et seront en grande partie lessivés et lixiviés !

Il faut alors corriger les carences, par exemple :

- carence en calcium : des apports de carbonates sont à prévoir (sables de carrières, poudres, chaux compactée...). Selon Francis Bucaille, le type de produit impacte la rapidité d'action mais tous les carbonates sont efficaces ! Le prix de l'amendement et sa teneur en calcium sont les facteurs les plus importants.
- carence en magnésium et calcium : des apports de chaux magnésiennes sont à prévoir. Comme les carbonates simples, les chaux magnésiennes (dolomie) se trouvent sous forme de sables de carrières, de poudres ou de chaux compactée.
- carence en magnésium seule : des roches broyées telle que la

kiésérite apportent du magnésium seul (du soufre également) et sont adaptées à ces situations.

Astuce : les minéraux mentionnés ci-dessus (et d'autres aussi éventuellement) peuvent être épandus en même temps que les fumiers. Les chaux et les sables de carrières peuvent être ajoutés sur le tas de fumier avant de charger l'épandeur. D'autres minéraux (kiésérite, sulfates, etc.) peuvent être ajoutés avant compostage également.

Les agronomes de EHLG peuvent vous accompagner pour la lecture de vos analyses de sol et vous proposer des actions correctives adaptées à votre situation. Vous pouvez les contacter à tout moment.



Durant l'intervention de Francis Bucaille, les paysans ont appris à observer la structure de plusieurs échantillons de sol via une loupe binoculaire.

Une AOP transfrontalière inédite au Pays Basque pour le cidre

Euskal Herriko sagarno ekoizleak bide onean dira azken urte hauetan galdegin Europa mailako sormarka lortzeko. Hego eta Ipar Euskal Herriko ekoizleak batzen dituen mugazgandiko lehen sormarka proiektua da. 250 bat ekoizle eta 50 bat sagarnogile biltzen ditu Euskadin eta 30 bat ekoizle eta 7 sagarnogile Iparraldean. Hemengo profesionalak Iparraldeko Sagarnoen Sindikataren baitan elkartu dira. Aurten, sindikataren eginbehar nagusia izanen da Iparraldeko sagardien ofizialki onartzea, ekoizleek heien sagarrak sagarnogileeri sormarkapean saltzeko gisan.

Alors que la saison des txotx touche à sa fin, les producteurs de cidre d'Iparralde poursuivent leur travail sur le chemin de l'obtention de la première AOP transfrontalière EUSKAL SAGARDOA / SIDRA DEL PAÍS VASCO / CIDRE DU PAYS BASQUE - EUSKAL SAGARNOA. Ils espèrent pouvoir apposer le macaron de la protection européenne dès la prochaine cuvée 2025.

› Rappel du projet

En 2016, les producteurs de cidre d'Hegoalde demandent et obtiennent une Appellation d'Origine Contrôlée Euskal sagardoa (AOC) qui reconnaît leur savoir-faire, une liste de variétés locales de pommes, l'aire géographique comprenant les provinces de Gipuzkoa, Bizkaia et Araba, et le lien du produit au terroir. Lorsqu'en 2023 ils déposent une demande d'AOP, c'est à dire une protection de l'appellation au niveau européen, les producteurs d'Iparralde s'organisent pour intégrer cette démarche et faire reconnaître leur cidre.

Ils créent le Syndicat des Cidres du Pays Basque nord afin de suivre les démarches auprès de l'administration française et collaborer avec les institutions d'Euskadi. Ils se font épauler par Euskal Herriko Laborantza Ganbara qui met à leur disposition une animatrice et, grâce à un soutien financier de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et de la Région Nou-

velle-Aquitaine, travaillent à élaborer leur dossier jusqu'à son dépôt auprès de l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine) en septembre 2024, afin d'obtenir dans un premier temps l'AOC et avancer dans le projet d'AOP.

L'AOP fixe, dans un cahier des charges unique, une aire géographique à laquelle les 158 communes d'Iparralde sont ajoutées, ainsi que les 194 variétés de pommes locales et trois familles de cidre : perlant, acidulé et refermenté en bouteille.

Le 9 février 2025, l'INAO reconnaît l'existence de l'AOC en France et envoie le dossier à Bruxelles pour une validation européenne.

› Habilitation des vergers

En attendant cet ultime accord, le syndicat des cidres a pour première mission d'habiliter les producteurs de pommes pour qu'ils puissent vendre leur production à

des transformateurs de pommes en cidre sous appellation. D'ici l'été 2025, des visites de vergers visant à les homologuer seront organisées en collaboration avec Euskal Sagardoa et HAZI, l'organisme de contrôle d'Hegoalde qui mènera les contrôles en Iparralde. Ces visites serviront à établir un état des lieux des parcelles et à estimer la production de pommes. Seuls les productrices et producteurs de pommes entrant dans les critères du cahier des charges sont concernés. Avant tout, ils devront

euskal sagardoa
Cidre du Pays basque

C'est ce logo accompagné bientôt de l'estampille européenne rouge et jaune qui garantissent que c'est un « produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique et qui donne ses caractéristiques au produit ».

adhérer au syndicat et s'assurer d'avoir une autorisation d'exploiter et un numéro SIRET.

Le syndicat des cidres du Pays Basque nord et EHLG peuvent accompagner les professionnels du secteur qui le souhaitent dans leurs démarches administratives.

Pour toute question, le syndicat reste à votre écoute : iparraldeko-sagarnoak@gmail.com / Bixintxo Aphaule 06 87 44 80 91 - Patxi Aizaguer 06 82 45 04 23



ONGI ETORRI JULENE



Julene Etcheverry-Pachecok Euskal Herriko Laborantza Ganbarako lan taldea integratu du abendu ondarrean. Leire Atchoarena ordezkatzeko du. Desmartz kolektiboak jarraitzen ditu arlo desberdinetan eta talde animazioa segurtatzen, bakoitzaren proiektuak aitzinarazteko.

Sortzez Saratarra, mendiaren antolaketaren inguruko ikasketak burutu berri ditu Alpesetan, Savoie eskualdean bi urte pasaturik.

Milesker Leireni postu honen giltz eta trukoak Juleneri pasaturik. Bide ona desiratzen dakogu bere bizi proiektu berrietan. Eta ongi etorri beroa egiten dakogu Juleneri !

AIDE AU MAINTIEN DES PETITES FERMES

La Communauté d'Agglomération Pays Basque ouvre un dispositif d'aide au maintien des petites fermes selon 3 critères pour définir ce terme :

- le montant maximum du chiffre d'affaires HT (aides du 1^{er} pilier de la PAC incluses) : 56 027 € pour 1 UTA*, 70 034 € pour 1,5 UTA, 84 041 € pour 2 UTA, 112 054 € pour 3 UTA, 140 068 € à partir du 4^e UTA.
- le montant maximum des aides du 1^{er} pilier de la PAC (sans l'ACJA*) : 16 808 € pour 1 UTA, 22 411 € pour 2 UTA et plus.
- la SAU maximale hors Landes et parcours (30 ha pour 1 UTA, 40 ha pour 2 UTA, 50 ha pour 3 UTA, 60 ha pour 4 UTA et plus)

3 mesures d'aides peuvent se cumuler (plafond : 7 500 € par ferme) :

- Emploi sur les exploitations et attractivité du métier : coût de l'embauche d'un salarié ou contrat d'apprentissage. Taux d'aide : 40 % (plafond de la subvention = 3 008 €)
- Participation à des outils collectifs de structuration économique et de promotion des produits de qualité : part sociale en CUMA, en coopérative, en saloir collectif ou magasin de producteurs fermiers, adhésion à une structure de service de remplacement, de formation agréé, d'accompagnement ou promouvant les produits de qualité. Taux d'aide : 40 % (plafond de la subvention = 600 €)
- Amélioration des conditions et de sécurité au travail en lien avec la diminution de la pénibilité : matériels de production ou de conditionnement, aménagements de bâtiment d'exploitation, prestation d'entretien de zones difficiles d'accès et/ou de haies (en zone de Montagne, Zone Défavorisée, Piémont). Taux d'aide : 40 % (plafond de la subvention = 4800 €).

Contact :

Maïte Goyhenetche, 06 19 20 90 95
www.communaute-paysbasque.fr/
aides-et-financements

* UTA = Unité de Travail Annuel qui comprend l'exploitant(s) et le(s) salarié(s)

* ACJA = Aide Complémentaire au revenu pour les jeunes Agriculteurs

5 RENCONTRES POUR PRÉPARER SA RETRAITE ET LA TRANSMISSION DE SA FERME



Euskal Herriko Laborantza Ganbara relance son cycle annuel de formation pour les paysannes et paysans qui approchent de l'âge de la retraite. Il démarre dès le mois d'avril, avec 5 rencontres clés qui se dérouleront à Ainhice-Mongelos et qui vous permettront de préparer votre retraite et la transmission de votre ferme :

- Mercredi 16 avril : Les droits à la retraite

Demi-journée en présence d'un conseiller en protection sociale à la MSA.

Objectifs : apprendre à calculer son âge de départ à la retraite, les dispositifs de départ anticipé (carrière longue, handicap), évaluer les possibilités d'activités complémentaires (parcelle de subsistance, cumul emploi-retraite), etc.

- Jeudi 22 mai : La gestion du patrimoine agricole

Demi-journée animée par la juriste d'EHLG. Objectifs : apprendre à mesurer les avantages et inconvénients des différents systèmes de transmission d'une ferme (en vente ou en location), en faire l'analyse au regard de sa propre situation.

- Lundi 2 juin : L'évaluation de la ferme

Journée entière, animée par un expert foncier. Objectifs : comprendre quand et pourquoi faire évaluer sa ferme, découvrir les différentes méthodes, avec quels intervenants. Savoir les appliquer à sa ferme (l'évaluation de la ferme est une étape obligatoire aussi bien HCF que dans le cadre familial).

- Fin juin / début juillet : Les arrangements de famille

Demi-journée animée par un notaire. Objectifs : connaître les différentes formes de transmission dans un cadre familial (transmission de l'exploitation / transmission du patrimoine), leurs intérêts et leurs contraintes et être capable de choisir les plus pertinents pour soi. RDV individuel possible sur demande l'après-midi.

- Jeudi 18 septembre : Les dispositifs fiscaux

Demi-journée animée par la juriste d'EHLG. Objectifs : découvrir les dispositifs fiscaux permettant d'alléger le coût de la transmission d'un bien, que le repreneur soit de la famille ou pas. Comprendre les intérêts et obligations, ainsi que les démarches et le calendrier afférent. Savoir les appliquer à sa ferme et en évaluer les bénéfices.

2025/04/05, HELETA, EHLG-K 20 URTE !



Hitzordu bat badugu apirilaren 5ean, Heletan ! Udaberri hastapeneko egun hori elgarrekin partekatzea proposatzen dizuegu, pesta herriko polit baten inguruan, Euskal Herriko Laborantza Ganbararen 20. urtebetetzea ospatzeko.

Ospakizuna eguerditan abiatuko da aperitif eta bazkari herriko batekin, Heletako Agerraldi herriko gelan. Animazio desberdinak programatuak dira gazte eta helduentzat arrataldean zehar. Egunak segituko du kontzertuekin, arratsean.

Nous avons rendez-vous le samedi 5 avril à Hélette ! Nous vous proposons de partager ce début de printemps ensemble autour d'une journée d'anniversaire pour fêter les 20 ans d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara.

La journée débutera dès le midi autour d'un apéritif et d'un déjeuner paysan à la salle municipale Agerraldi d'Hélette. Des animations seront proposées aux jeunes et adultes dans le courant de l'après-midi avant de poursuivre avec des concerts en soirée.

Pour entrer un peu plus sur les aspects humains, EHLG proposera, les 9 et 13 octobre, deux jours de travail centrés sur la réflexion et la construction globale du projet de transmission en présence d'un sociologue.

Inscription : 05 59 37 18 82

Avec le soutien financier de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du dispositif AITA.

alternative, innovantes et seuil de traitement), à s'adapter aux contraintes locales. Formation Vivea.

Inscription : 05 59 37 18 82

- Mardi 29 avril : Les bases de la conduite du séchage solaire du fourrage en grange

Vous souhaitez en apprendre plus sur le séchage en grange et vous initier à cette technique? EHLG vous propose une journée de découverte de ce système de séchage et de stockage des foin et regains, ses intérêts sur la qualité des fourrages et sur l'autonomie alimentaire.

Au cours de cette journée technique, vous apprendrez le principe de fonctionnement et de pilotage du séchage en vrac de l'herbe. Vous apprendrez à connaître les espèces végétales propices à ce système et à repérer les pratiques appropriées en terme de fauche et de fanage.

Formation Vivea.

Inscription : 05 59 37 18 82

NOS AUTRES FORMATIONS

- Mercredi 8 avril et mardi 3 juin, secteur Amikuze : Produire du blé panifiable local avec un itinéraire innovant et économe en intrants



EHLG programme deux demi-journées de formation à destination des paysannes et paysans qui produisent du blé panifiable au Pays Basque.

Les producteurs apprendront à maîtriser l'itinéraire de culture du blé, à connaître les stades clés de sa conduite, à reconnaître et gérer les maladies foliaires (méthodes

DÉCLARATIONS PAC : EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA VOUS ACCOMPAGNE

Les paysannes et paysans pourront effectuer leur déclaration PAC du 1^{er} avril au 15 mai 2025. EHLG peut vous aider dans vos démarches, sur des rendez-vous individuels qui débuteront le jeudi 10 avril dans les locaux d'Ainhice-Mongelos.

Vous vivez un peu loin de nos bureaux ? Nos conseillers se déplaceront aussi lors de permanences près de chez vous, à Mauléon, Saint-Pée-sur-Nivelle, Urrugne et Tardets.

Vous pouvez prendre rendez-vous dès à présent en nous appelant au 05 59 37 18 82.

HERRIA / Commune	EGUNA / Date
MAULE Mauléon	2025/04/11, ostirala / Vendredi 11 avril
SENPERE Saint-Pée-sur-Nivelle	2025/04/22, asteartea / Mardi 22 avril
URRUÑA Urrugne	2025/04/24, osteguna / Jeudi 24 avril
ATHARRATZE Tardets	2025/04/30, asteazkena / Mercredi 30 avril

Si vous êtes une gestionnaire d'estive et que vous souhaitez être accompagné pour réaliser votre déclaration et les calculs de transfert de DPB, appelez-nous pour convenir d'un rendez-vous : 05 59 37 18 82